



## Votons pour le Nouveau Front Populaire

### Adresse aux candidat-e-s NFP des législatives du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le résultat du vote aux Européennes et la décision de dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République amènent les citoyens et les citoyennes à devoir voter les 30 Juin et 7 Juillet prochains. Le risque de l'arrivée de l'extrême droite au gouvernement n'a jamais été aussi proche. En responsabilité et consciente de l'engagement attendu dans ce moment historique, la Fédération Nationale des Francas a pris la décision ce 20 juin 2024 de soutenir le projet de société du Nouveau Front Populaire.

Les Francas du Rhône et de la métropole de Lyon, structure locale de la fédération, portent donc ce soutien sur notre territoire. Les militants rassemblés hier ont voulu témoigner de notre disponibilité à échanger, dialoguer et participer d'une manière ou d'une autre à votre campagne. Les appels à mobilisation lancés par vos soins seront donc relayés à nos militant-e-s réparti-e-s sur l'ensemble du territoire.

Ce soutien engageant naît de l'envie de pouvoir construire des relations nouvelles avec les pouvoirs publics, les acteurs multiples de l'éducation populaire et du monde associatif, autour notamment de :

- Le lancement d'une politique nationale concrète et ambitieuse du droit aux loisirs, du droit aux vacances, pour faire que ces espaces aident l'enfant à grandir et s'exprimer, favorisent les rencontres, l'accès à la Nature, à l'interculturel.
- La reconnaissance de l'éducation populaire autour d'un projet de loi rappelant son utilité publique et le soutien qu'elle doit avoir pour cela, conformément aux travaux menés lors des Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire à Poitiers en mai.
- L'urgence de sortir de la logique des appels à projets pour repenser et installer un soutien pluriannuel de toutes les structures de l'éducation populaire agréées JEP, qui pour se déployer ne peuvent seulement être financées de manière court-termiste.
- Le soutien aux associations d'éducation populaire de vos circonscriptions, hors champs des grands mouvements et qui participent au développement de l'émancipation et du pouvoir d'agir des enfants et familles (centre aéré, CPNG, maison de l'Enfance...)
- Le renforcement des moyens dans l'action périscolaire, où les équipes sont aujourd'hui peu soutenues en matière de complémentarité scolaire et éducative (peu de temps de préparation, de formation continue, de matériel...)
- L'inscription dans la dimension sociétale des actions que nous conduisons.

Le conseil d'administration et la direction de l'association se mettent à votre disposition pour échanger autour de ces sujets.

le 21 Juin 2024